

Challenge Inter Départemental

Samedi 25 Avril 2015

Sous l'Egide de la Ligue de Bourgogne de Karaté

Lieu :

Macon (Saône et Loire)



Programme :

Accueil des équipes : à partir de 10h15

STAGE Commun : 10h30 à 12h30

(Sous la direction de Nabil KHERFI – Yohann BASTIEN – Romuald JANNIER)

Repas tiré du sac : 12h à 13h15

Début de la compétition : 13h30

Fin de la compétition : 17h15

Remise des récompenses : 17h30

Informations auprès de : Mohamed AKCHA (Entraîneur Régional, Tél.: 06.19.11.40.34)

Responsable Compétition et Organisation : Jacques ROBERT

Responsable Arbitrage : Mansour ZOBERI

↪ Nombre de combattants par Département : 24 athlètes (12 filles et 12 garçons).

↪ Catégories

	Féminines				Masculines			
Pupilles	-30kg	-40kg	+40kg	Kata	-30kg	-40kg	+40kg	Kata
Benjamins	-35kg	-45kg	+45kg	Kata	-35kg	-45kg	+45kg	Kata
Minimes	-45kg	-55kg	+55kg	Kata	-45kg	-55kg	+55kg	Kata

Responsable Accueil : Daniel DELAYE

Sincères salutations sportives.

Mohamed AKCHA

Entraîneur Régional Bourgogne

Organisation de la compétition :

- ↪ Les dossiers d'inscription sont à envoyer à la ligue avant le 18 Avril 2015.
- ↪ Compétition par équipe composée de 24 combattants (18 en Kunité et 6 en Kata). Possibilité d'avoir des remplaçants. Chaque département est chargé de faire sa sélection.
- ↪ Participation des 4 départements de la Bourgogne. Yonne, Nièvre, Saône et Loire et Côte d'Or. Toutes les équipes se rencontreront suivant le système par poule.
- ↪ Médailles pour tous les participants.
- ↪ Un trophée général récompensera également l'équipe qui aura remporté le plus de victoires.
- ↪ Il n'y aura pas de pesée. En revanche, un écart de poids trop important ne sera pas toléré. Chaque équipe présentera ses combattants dans l'ordre du plus léger au plus lourd.
- ↪ Règlement FFKDA,
- ↪ Combat en 2 minutes pour les Benjamins et Minimes. 1 minute 30 pour les pupilles.
- ↪ 2 aires de combat.
- ↪ Prévoir 2 personnes par tatami pour mettre les plastrons et casques aux enfants.
- ↪ Les coachs sont autorisés sur la chaise.
- ↪ Chaque département est invité à venir avec 2 à 3 arbitres à sa charge.
- ↪ En cas d'égalité à la fin d'un combat, il n'y a pas de décision au drapeau. Match nul.
- ↪ Le contrôle de la licence fédérale, du certificat médical et de l'autorisation parentale est à la charge du responsable de chaque délégation. Merci d'être vigilant.
- ↪ Nous débiterons la compétition par les pupilles.
- ↪ Un buffet sera offert aux arbitres et officiels à la charge du département qui accueille.
- ↪ La ligue prend en charge : Challenge, médailles, intervenants pour le stage.
- ↪ Merci de respecter les horaires.

Programme de passage Prévisionnel :

	<u>Tatami 1</u>	<u>Tatami 2</u>
13h15 → 14h30 →	Côte d'Or – Nièvre	Yonne – Saône et Loire
14h40 → 15h55 →	Yonne – Nièvre	Côte d'Or – Saône et Loire
16h → 17h15 →	Côte d'Or – Yonne	Saône et Loire – Nièvre